COMMISSION FÉDÉRALE SPORTIVE

20/05/2025 **Procès-verbal n°13**

Membres présents : Sylvain PONGE (Président), Aurélie BACELON, François-Xavier CHAFFOIS, Thomas MALECOT, Marc WILLIAMSON, Soazik KLEIN (Présidente CFSS) .
Sont également présents : Stephen LESFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (référent siège fédéral)
Membres excusés : Agnès MASSON-SIBUT, Fréderic GUERN, Ludovic MEILLIER (Président CFA).

Les membres de la CFS ont statué sur l'ordre du jour suivant :

1. Challenge de France Féminin de Softball 2025
2. Championnats de France
3. Demandes de reports et de changement d'horaire
4. Listes des trente définitives

RAPPELS DES CONDITIONS DE PROMOTION DES COMPÉTITIONS

La Commission Fédérale Sportive (CFS) souhaite rappeler aux clubs de Division 1 Baseball et Softball leurs obligations en matière de captation vidéo pour la saison : "***La vidéo doit être a minima une caméra angle large derrière le backstop et les clubs doivent s'assurer que la production inclut le score en direct de la rencontre. Ils doivent aussi mettre les vidéos à disposition de la Fédération pour utilisation future, y compris pour les promotions et les compilations.***"

La diffusion de ces captations doit se faire via une plateforme officielle du club recevant, publiée en son nom propre. La qualité de la vidéo doit être suffisante pour permettre une diffusion correcte. À défaut, la captation sera considérée comme non conforme par la CFS.

Par ailleurs, chaque club recevant doit transmettre au minimum 10 photos par journée, illustrant les meilleurs moments et incluant les deux équipes. Ces visuels doivent être envoyés via un lien WeTransfer ou SwissTransfer aux adresses suivantes : cfs@ffbs.fr & communication@ffbs.fr. Les photos transmises par participent activement à la valorisation des compétitions nationales à travers les différents supports de communication de la Fédération (site web, réseaux sociaux, visuels officiels, etc.). Afin de permettre un traitement optimal, ces images ne sont pas attendues le soir même de la journée de compétition, mais idéalement au plus tard le mardi suivant.

Le respect des conditions d'engagement pour la saison 2026 sera évalué en fin de saison 2025. Le non-respect des conditions d'engagement en matière de promotion des compétitions pourra remettre en cause les droits sportifs pour la saison suivante.

RAPPELS POUR LES FEUILLES DE MATCH

La CFS rappelle aux clubs qu'ils doivent impérativement renseigner les couleurs de leurs maillots domicile et extérieur sur l'extranet fédéral (comme illustré ci-dessous). Cette démarche vise à permettre aux équipes de connaître à l'avance les couleurs portées par leurs adversaires, afin d'ajuster leur propre tenue et éviter toute confusion liée à des maillots similaires.

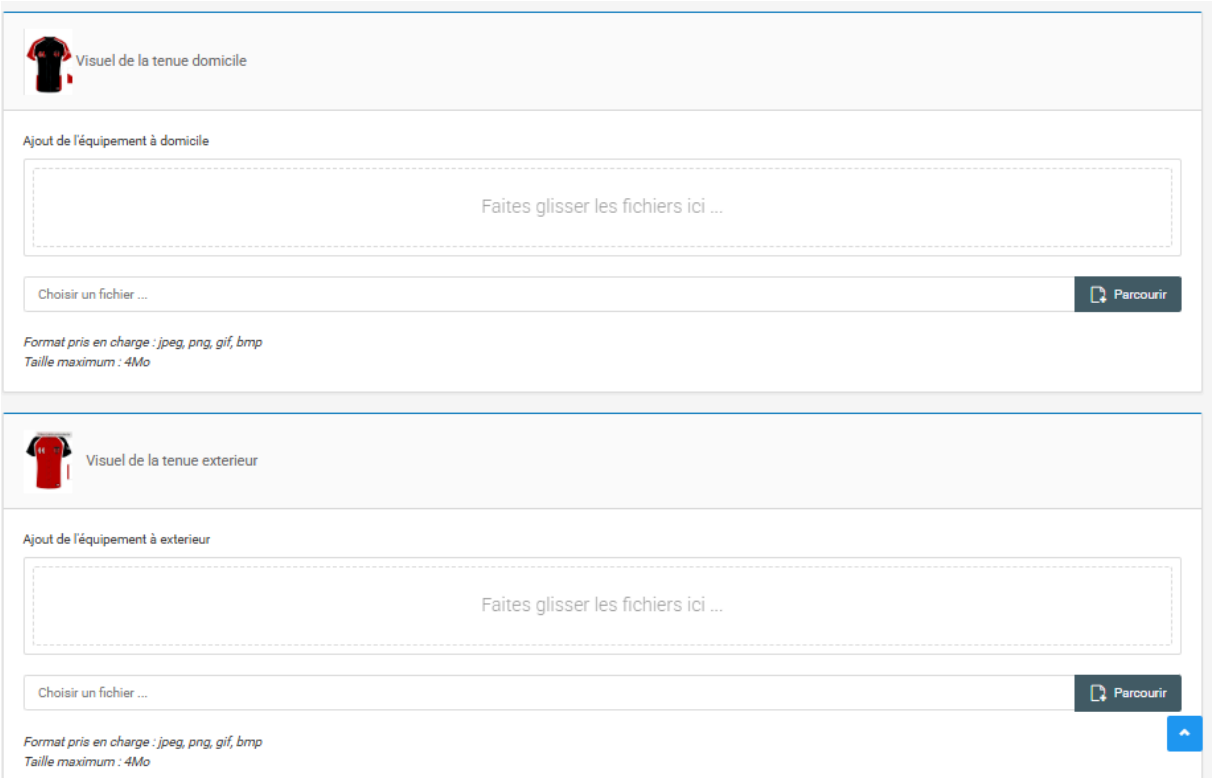

RAPPELS POUR LES FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de match doivent impérativement être signées par un encadrant titulaire d'un diplôme d'état ou délivré par la fédération tel que listé dans les conditions de participation des règlements particuliers de chaque championnat national. A cet effet, cette personne doit également être assignée par son club en tant que "Manager" sur la feuille de match.

En outre, les line up remis par chaque manager à l'arbitre en chef doivent être en tous points conformes avec les alignements précédemment renseignés sur la feuille de match avant que ces derniers ne soient validés électroniquement par l'arbitre en chef.

Si cette condition n'est pas remplie, l'arbitre en chef doit considérer que la conférence au marbre avec les managers de chaque équipe pour procéder à la remise et à l'échange des line up ne peut pas avoir lieu et que la rencontre ne peut donc pas démarrer en l'état.

La CFS demande donc aux arbitres concernés d'avoir une vigilance toute particulière quant au strict respect de ces dispositions et demande au Président de la CFA de faire un rappel à ce sujet par le biais d'une communication dédiée.

RAPPEL DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

La Direction Technique Nationale rappelle aux président(e)s de clubs que tous les licenciés inscrits sur la liste haut niveau au 1er janvier 2025 (en catégorie sénior, relève, espoirs et collectifs nationaux) doivent obligatoirement effectuer leur Suivi Médical Réglementaire (SMR) avant le 31 mars 2025. À défaut, leur licence sera suspendue jusqu'à la transmission d'une date à la Direction Technique Nationale et de la transmission des examens médicaux sur la plateforme Askamon.

1. CHALLENGE DE FRANCE FEMININ SOFTBALL 2025

Le Challenge de France Féminin Softball 2025 aura lieu du **jeudi 29 mai au dimanche 31 mai à Evry-Courcouronnes**. La réunion technique aura lieu le **jeudi 22 mai à 19h30**. Le lien de la réunion sera communiqué ultérieurement.

Les rosters définitifs pour la compétition sont à transmettre à la CFS avant **le 21 mai à 23h59**. Les rosters staff ne peuvent comporter plus de 3 personnes.

Vous pouvez trouver ci-dessous le calendrier de la compétition :

2. CHAMPIONNATS DE FRANCE

La CFSS assure un suivi hebdomadaire des rencontres des compétitions nationales. Dans ce cadre, certains scores peuvent être modifiés après l'homologation effectuée par la CFS. Le cas échéant, la commission s'engage à informer dans les plus brefs délais, par mail, les clubs concernés dès la validation du contrôle effectué par les statisticiens.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

4eme journée en report - 17/18 mai 2025

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs TOULOUSE TIGERS - D10407 : 10-7, RAS, rencontre homologuée

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs TOULOUSE TIGERS - D10408 : 3-5, RAS, rencontre homologuée

8eme journée en avance - 17/18 mai 2025

MONTPELLIER BARRACUDAS vs ROUEN HUSKIES - D10801 : 8-1, RAS, rencontre homologuée

MONTPELLIER BARRACUDAS vs ROUEN HUSKIES - D10802 : 6-5, rencontre homologuée
Montpellier* : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Timothy SMITH & Olivier BROSSIER - *Sanction : 150€ x 2 = 300€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL

5eme journée - 18 mai 2025

PARIS UNIVERSITE CLUB vs ROUEN 2 HUSKIES - D2A0501 : 10-0, RAS, rencontre homologuée

PARIS UNIVERSITE CLUB vs ROUEN 2 HUSKIES - D2A0502 : 7-1, RAS, rencontre homologuée

MONTIGNY LE BRETONNEUX COUGARS vs BREAL SOUS MONTFORT BLACK PANTHERS - D2A0503 : 9-8, rencontre homologuée
Bréal* : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3) - Paco MAKDAD - *Sanction : 50€

MONTIGNY LE BRETONNEUX COUGARS vs BREAL SOUS MONTFORT BLACK PANTHERS - D2A0504 : 12-2, rencontre homologuée
Bréal* : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3) - Paco MAKDAD - *Sanction : 50€* ; Avertissement à un membre d'une équipe (RD anx. 1 art. 3) - 3e avertissement - Paco MAKDAD - *Sanction : 200€
***Montigny* : Avertissement à un membre d'une équipe (RD anx. 1 art. 3) - 1er avertissement - José DE ARAUJO**

RENARDS DE LA VALLÉE vs CLERMONT FERRAND ARVERNES - D2B0501 : 3-6, RAS, rencontre homologuée

RENARDS DE LA VALLÉE vs CLERMONT FERRAND ARVERNES - D2B0502 : 7-11, rencontre homologuée
Clermont-Ferrand* : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Yanis DEBITON - *Sanction : 150€

NICE CAVIGAL vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS - D2B0503 : 1-0, RAS, rencontre homologuée
Meyzieu* : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3) - Alexandre KARAGHIEUZIAN - *Sanction : 50€

NICE CAVIGAL vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS - D2B0504 : 8-1, RAS, rencontre homologuée
Meyzieu* : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3) - Alexandre KARAGHIEUZIAN - *Sanction : 50€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 3 BASEBALL

Report de la 3eme journée - 18 mai 2025

RENNES REDWINGS vs SAINT-LO JIMMER'S - D3B0303: 13-3, RAS, rencontre homologuée

Rennes : Non transmission de la feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - Sanction : 30€ forfait jour

Saint Lo : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3) - Noé PECOUT - Sanction : 50€

RENNES REDWINGS vs SAINT-LO JIMMER'S - D3B0304: 9-11, RAS, rencontre homologuée

Clermont: Non transmission de la feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2)

Saint Lo : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3) - Noé PECOUT - Sanction : 50€

5eme journée -18 mai 2025

TOURCOING LORDS vs RONCHIN DRAGONS - D3A0501: 0-23, RAS, rencontre homologuée

TOURCOING LORDS vs RONCHIN DRAGONS - D3A0502: 7-18, RAS, rencontre homologuée

ERMONT EXPOS vs METZ 2 COMETZ - D3A0503: 4-10, RAS, rencontre homologuée

ERMONT EXPOS vs METZ 2 COMETZ - D3A0504: 13-17, RAS, rencontre homologuée

SENART 2 TEMPLIERS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS - D3B0503: 8-3, RAS, rencontre homologuée

SENART 2 TEMPLIERS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS - D3B0504: 9-6, RAS, rencontre homologuée

SAINT ROMAIN DE JALIONAS BATS vs FENAY CYCLONES - D3C0501: 8-5, RAS, rencontre homologuée

Fenay : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3) - Olivier ROGER - Sanction : 50€

SAINT ROMAIN DE JALIONAS BATS vs FENAY CYCLONES - D3C0502: 12-2, RAS, rencontre homologuée

Fenay : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3) - Olivier ROGER - Sanction : 50€

ANGLET GAMBAS vs PERPIGNAN PHENIX - D3D0501: 3-1, RAS, rencontre homologuée

ANGLET GAMBAS vs PERPIGNAN PHENIX - D3D0502: 6-2, RAS, rencontre homologuée

EYSINES RAIDERS vs SAINT AUBIN DE MEDOC BLUE JAYS - D3D0503: 10-6, RAS, rencontre homologuée

EYSINES RAIDERS vs SAINT AUBIN DE MEDOC BLUE JAYS - D3D0504: 21-11, RAS, rencontre homologuée

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL

5eme journée - 18 mai 2025

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F0501: 11-0, RAS, rencontre homologuée

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F0502: 9-0, RAS, rencontre homologuée

GRENOBLE GRIZZLYS vs PESSAC PANTHÈRES - D1F0503: 0-9, RAS, rencontre homologuée

GRENOBLE GRIZZLYS vs PESSAC PANTHÈRES - D1F0504: 9-8, RAS, rencontre homologuée

COLOMBES WILDCATS vs SAINT RAPHAËL COMANCHES- D1F0505: 2-9, RAS, rencontre homologuée

COLOMBES WILDCATS vs SAINT RAPHAËL COMANCHES - D1F0506: 3-11, RAS, rencontre homologuée

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE SOFTBALL

4eme journée en avance - 18 mai 2025
ROUEN HUSKIES vs PARIS UNIVERSITE CLUB - D2M0401 : 9-6, RAS, rencontre homologuée

ROUEN HUSKIES vs PARIS UNIVERSITE CLUB - D2M0402 : 4-9, RAS, rencontre homologuée

3. DEMANDES DE REPORTS ET DE CHANGEMENT D'HORAIRE

Les clubs de **Béziers** et de **Toulouse** ont fait une demande de report pour la J9 du championnat de Division 1 Baseball (rencontres n°D10907 et n°D10908).
Demande : Jouer samedi 7 juin à 16h et dimanche 8 juin à 11h.

Accord CFS

Les clubs de **Béziers** et de **Montpellier** ont fait une demande de report pour la J10 du championnat de Division 1 Baseball (rencontres n°D11005 et n°D11006).
Demande : Jouer samedi 21 juin à 18h au lieu de 16h.

Accord CFS

Les clubs de **La Guerche** et de **Saint-Lô** ont fait une demande de changement de terrain pour la J6 du championnat de Division 3 Baseball (rencontres n°D3B0601 et n°D3B0602).
Demande : Jouer dimanche 25 mai sur le terrain de Bréal-sous-Montfort au lieu de celui de La Guerche.

Accord CFS

Les clubs d'**Evry** et de **Contes** ont fait une demande de report pour la J5 du championnat de Division 1 Masculine Softball (rencontres n°D1M0503 et n°D1M0504).
Demande : Jouer dimanche 25 mai à partir de 10h.

Accord CFS

4. LISTES DES TRENTE DÉFINITIVES

Les équipes suivantes ont rendu leurs listes des trente définitives :

- Sénart 2 Templiers - D3 Baseball **liste remise le 20/05/2025 suite demande de modification**

La date limite de modification des rosters est dépassée pour les compétitions ci-dessous, toute liste encore provisoire est désormais réputée définitive :

- **D2 Baseball**
- **D2 Softball Féminin**
- **D2 Softball Masculin**
- **D3 Baseball**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur, dont font partie les règlements particuliers des championnats nationaux 2025, sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/

RECOURS ET TEXTES OFFICIELS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral.

*L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.*
L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*
Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/

ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT
(entré(e)s en jeu sur au moins ⅓ des rencontres)

D1 Baseball

Béziers
DEBONVILLE Thomas
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
TORRES PENA Roger Jose
GONZALEZ MOLERO Luis Elroy
DESCHAMPS Alexandre

La Rochelle
CRAWFORD Forrest
ESTEBAN Clément
ESTEBAN Maxence
JOHNSTON Kian Samuel
MOLERO MORALES Diego
PENA CARMONA José Miguel
TOVAR COLET Gabriel Alejandro

Metz
CROSSAN Daniel
HANSCH Simon
LAUNAY Matheo
MATEO MINYETY Algeni
RUIZ DIAZ Yeixon

Montpellier
BROSSIER Paolo
CROS Grégory
GUIRAUD Mathis
KOVACS Fabian
OZANICH Owen
POLIT Luc
PONTIAC Ismail
RODRIGUEZ Douglas

Rouen
BERT Joris
BLONDEL Hugo
BRAINVILLE Louis
FLOOD Logan
HARRISON Gabriel
VIGER Luc
VISSAC Martin

Savigny-sur-Orge
ACUNA Ivan
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
DESIR Hugo
KITTRELL Billy
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo

Sénart
BAOUI Mohamed
BROWN Felix
DO CARMO BARROS Gabriel
HORIKE Rentaro
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
MAYEUX Dylan

Toulouse
DELOGU Luis Martin
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
SORIANO Ariel
SORIANO Yudi

D2 Baseball

Bréal-sous-Montfort
GUESDON Melvine
GODET Jules
HERNANDEZ Nicolàs
JACQUES Guillaume
MAKDAD Paco
MAKDAD Sami
RENAUDIN Louka

Clermont-Ferrand
BLASIOLE Jeremy
D'ELIA Michael
DARDINIER Alexis
GRIMAUD Sébastien
MAYADE Florian
PUJOL Valentin
TAGUCHI Gen

TSUCHIYA Go

Meyzieu-Décines

BERRY RIVERA Gilberto
DYMOWIEZ Jeremy
DE OLIVEIRA GOMEZ Carlos Eduardo
LEVEQUE Bastien
MARIN Meylian
RANDY Yoann

Montigny-le-Bretonneux

BESOLI Killian
CAUMES Clement
DESRUMEAUX Lucas
FLAMENT Corenthin
LOT MARTINS Felipe Gustavo
MAESTRE ARCIA Robinson José
PINO CENTENO Wilmer Antonio
SANCHEZ DEL SOL Lazaro Jesus

Nice

AGUSTIN MICHEL Danny
MONTAS BERROA Jonathan
PAROIS Alann
ROQUET Sébastien
ROULEAU Gauthier
TAVARES VEIGA Filipe

Paris UC

BRELLE Pierre
MAUCLAIRE Daïki
MESGUICH Camille
MORRIS Benjamin

Rouen 2

DANNE Théophile
DUCHOSSOY Sébastien

Valenciennes

BRUNARD Alexandre
CRUZ RAPOSO Joshua
GROSJEAN Hadrien
OGAWA Ryoma
THOMASSE Clement

Vallée du Gapeau

CHAUVIN Corentin
MALLET Brieuc
MILESI Nathan
MOSCHETTI Geoffrey
SANTIAGO Thomas

D3 Baseball

Dunkerque

FLAHAUT Clovis
GAUDENTI Gautier
GUEANT Reynald
LAPORTE Juliane
MAOUCHE Saadi
PILLONS Kevin
RUSSO Arnaud

Ermont

DANIEL Flavien
DEMOULIN Florent
GILLETTE Christopher
HEIDRICH Amaury
LALARD William
MARTIN MORET Yoandry
MESSAGER Thomas
PALMERO O'FARRIL Rodney
ROYO Xavier
TCHONANG Djike Jonas

Metz 2

BROSIUS Hugo

Ronchin

CHOUQUET Benjamin
COLLIN Nathan
DELEAU Thibault
DERYCKER Louis

ECKARDT Yohann
LEMETTRE Paul
MISLANGHE Sylvain
YSEBAERT Vincent

Tourcoing

BERTIN Antoine
BOIVIN Yoann
BOURGEOIS Morgan
LECLERCQ Quentin
LECOMTE Antoine
LECOMTE Mathilde
OLLER Diego

La Guerche de Bretagne

BERNARD Detlev
GOUIN Jules
MORLIER Fabrice
OLIVRIE Guillaume
PIQUET Anthony
WALSH Devin

Rennes

BEX Evan
BLASCO Antoine
FILLAUT Alan
GASTINGER Steven
LEYRIT Julien
LORGEOUX Yann
LYNCH Wade
ROCHA André Filipe
VERDIER Pierre

Sénart 2

BRELLE-MENDES ANDRADE Julien
DUBOIS Rodolphe
KANDIAH Jay
TARTAS Gaetan
RACHOU Antoine
RODRIGUEZ DEL REY SEVILLA Daslian
TEYGEMAN Damien
VARGAS MARTINEZ Ricardo

Saint-Lô

DELAVALLEE Romain
GENETEY Rudy
JIMINIAN Juan Carlos
MOHMAND Younes
PECOUT Noe
POU VICH Yannis
SAVARY Guillaume
SOLMON-ROPERS Noe

Beaucaire

BLUZE Cyril
GILLY Andy
GREGOIRE Sylvain
GUGLIELMINOTTI Mael
SELLES Axel

Fénay

BERNARD Sylvain
BIGOT Lowel
BRICHETEAU Florian
BRICHETEAU Quentin
DIETRE Romaric
GUIGNET Jonathan
ISTURIZ Rafael
ROGER Olivier

Montpellier

BRICEÑO Elvis
CYPRIEN Loic
FARAUD Freddy
JACQUOT Pierre
JORGE Gil

Saint-Romain-de-Jalionas

DUFOUR Emmanuel
JAFFREDO Paul
LOCQUIN Remi
RIZZO Karl
ZUNIGA CASTILLO Marvin Edgardo

Anglet

COLLIARD Benjamin
COLLIARD Christian
FROMENT Elliot
FROMENT Robin
GOUELLO Axel
MAKOVII Valerii
MAY Clement
RAMOS RODRIGUEZ Adrian

Eysines

BERTHAUD Joris
DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAGOAGA Maxime
FAURE Quentin
MILLERIOUX Theo

La Rochelle 2

ARCAMONE Florent
BODIN Paul-André
COLLET Jeremy
COMBES Lucas
PORCHER Merryl
REGNIER Tom
SABOURIN Kevin

Perpignan

BARBIERI Romain
CAUCHY Julien
CINTAS Lucas
LLUBERES Llulimin

Saint-Aubin-de-Médoc

ANDREW Yorick
CADIOU Juluan
DONNEY Sylvain
JOLLY Marc-Raphael
LEBON Gael
MOREAU Jules

D1F Softball

Clapiers-Jacou

AUDRAS Maiko
BILLAUD Sarah
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie
JAHAN Marion
MERLHE Charline
SELVE Morgane

Colombes

ABBOU Anais
ARMET Cynthia
AUBEUF Caroline
DELEGUE Manon
LABATUT Micha
LE BALLE Alice
MEYER Estelle
POLEY Christina Grace
ROECK Livia
VIGUIER Garance

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
FERAL Audrey
LIMINIER Emma
PHLONG ALIAS HOEURN Rath Sidonie
TORTOLERO MONAGAS Eidy

Grenoble

BITEUR Victoria
GABRIELS Justine
KOROUSOVA Kristyna
MICHELI Manon
PATIN Shirley
PRACH Marianne
SALZE Manureva

Pessac

GRAVES Mylène
HAYES Siobhan

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
CHANAL Alice

KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
RUAU Maïlys
TRAVERS Marion
DE RIDDER Prapeng
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
TOURET Morgane

D1M Softball

Contes

EMEREGILDO BATISTA Jose
DALLONI Loic
LA ROSA Lucas
LEMASSON Martial
MARI Alexandre
QUINTERO MORALES Robinson
VIANO Eric

Evry-Courcouronnes

BOUCHERON Jacques
JOUHANNEAU Guillaume
LAUNAY Christopher
LAUNAY Nicolas
REYES CALDERON Isabel
VAN TU Olivier

Nice

BUVAT Sylvain
CHIAPASCO Alexis
CUTRI Antony
CUTRI Jeremy
DROUILLY Sebastien
GARIN Nicolas
GONFRIER Benjamin
HEMZACEK Thomas
LAPLACE Guillaume
PELLISSIER Marc
SANCHEZ Romain

Pessac

FOULON Valentin
LAMON Jonathan
NEUMANN Sebastien

D2F Softball

Béziers

ALLANOT Emilie
ARQUEY Audrina
BALNY Elise
BEZOMBES Laura
FERNANDEZ Lily
FERRARO Camille
HADDOUCHE Aline
HADDOUCHE Amélie
LARDEUX Clarisse
LAZZARINI Lucie
RUF Caroline
WICART Céline

Nice

BERTRAND Amandine
BUGNA Anaisie
DYMOWIEZ Sandra
GIRET Christelle
GONFRIER Charlotte
LOPEZ Amandine
REA Sandrine
ROUSSELOT Sandra

Nord-Isère

ANDRIEU Mathilde
BRUNEAU-TOURNOUR Virginie
CHATAIGNER Anna
MILLET Camille
MOUNIER Charlotte
PELLETIER-HODL Karine

Toulouse

AUTHIER Sarah
ESCANDE Amandine
HEMMI Virginie
LEGOY Elodie
MARCHISIO Léa
MARROT Carole

ROSSO Sandrine
HAMM Marceline
VARVIER Katia

NAVEGA Victoria
PAULINO Astrid
PROHL Joséphine
PROVOST Aislinn
ROQUELAINE Pascale

D2M Softball

Grenoble

BARBOTIN Alexis
DENTON Alex
FERRARO Michele
GRIMAUD Fabien
GUYOT Aymeric
HONG-VAN Luc
JOSSE Gautier
LAVERGNE Thomas
LECLAIRE Nicolas
LETHIECQ Renan
LETHIECQ Robin
STRAMANDINO Remy

Nogent-sur-Marne

ANASTASIO Anthony
BENGMAIH Ilyass
BIZERY Thomas
BOUVET Vincent
CAMBIER Valentin
COQUEL Guillaume
ESCOUTAY Matthieu
LANDAETA Rafael
PERTUISOT Franck
SAMUEL Sébastien
VON EIFF Philip

Paris

ANWARI Abdullah
ARAUJO Larry
ARAUJO BAPTISTA Francisco
CELIBERT Tanguy
DENIS Morgan
GHULAMI Mukthar Ali
IGNASIAK Robin
LICITRA Pierre
LUGAGNE-BOERSNER Edouard
PAREDES MORENO François
POMPELLE Raphaël
ROMERO Matthieu

Rouen

BENARD Raphaël
BERNAY Nicolas
BOULLE Marius
BROUARD Mathys
DEMANNEVILLE Mickaël
HACQUARD SIERRA Alexandre
LAURENT Paul
LEFEVRE Valentin
MANARANCHE Willy
MAZA MARQUEZ René
PLUMER Mattéo
PROUET Robin
SCHEID Alexandre